



## Documents à fournir

Pays : **Kenya**

eTA - Affaires et Tourisme

- Un scan couleur de la double page de données du **passport**.  
**Attention** : votre passeport doit être valide au moins 6 mois à compter de la date d'arrivée au Kenya. Les passeports "d'urgence" ne sont pas acceptés. 3 pages vierges dont 2 face à face sont exigées dans le passeport lors de l'arrivée au Kenya
- Un scan couleur de la **photo d'identité**, récente de moins de 6 mois et différente de celle du passeport
- Un **justificatif détaillé de transport** Aller/Retour (billet d'avion - avec numéro de vol, attestation de voyage en anglais, ...)
- Un **justificatif d'hébergement** au Kenya (réservation d'hôtel, attestation d'hébergement, lettre d'invitation familiale/amicale, ...)
- Pour eTA Affaires, ajouter :**
  - Copie (format JPEG) de la lettre d'invitation de la société au Kenya
  - Copie (format JPEG) de la pièce d'identité du signataire de la lettre d'invitation
  - Copie (format JPEG) du « Company Registration Certificate » de la société kenyane
- Répondre aux questions suivantes** (à insérer dans votre mail à [contact@visatravel.fr](mailto:contact@visatravel.fr)) :
  - Nationalité à la naissance :
  - Statut marital :
  - Ville de résidence :
  - Numéro de téléphone portable personnel :
  - Contact en cas d'urgence (Nom, Prénom, Téléphone portable) :
  - Profession :
  - Etes-vous déjà allé au Kenya (O/N) ?
  - Si Oui, précédentes visites au Kenya (dates JJ/MM/AAAA) :
  - But de la visite (Tourisme, Visite familiale ou amicale, Affaires, Conférence, Travail, Mariage, Lune de miel, Personnel naviguant, Autre) :